

Rapport annuel 2018 - Ville de Luxembourg

Service Logement

(Ce rapport comprend l'ensemble des activités du département logement de Caritas Accueil et Solidarité asbl conventionné avec la Ville de Luxembourg et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande-Région. L'information identique a été transmis au Ministère.)

1.1. Brève description du service

En raison du problème d'orientation et d'accès de personnes fragilisées vers un logement privé et durable, le service « logement » de Caritas Accueil et Solidarité asbl offre diverses formes de logements adaptés à des personnes fortement déracinées : foyer, logements individuels, petites et moyennes communautés de vie.

Il ne se limite pourtant pas qu'à fournir un logement, mais il offre un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne, et ce, sans obligation de traitement ni limite dans le temps. Notre approche suit le principe de réduction des risques (« harm reduction ») et de rétablissement. Notre philosophie est basée sur une approche humaniste, être disponible, être à l'écoute et surtout ne pas exclure ceux qui sont déjà exclus par la société et qui n'ont même plus accès aux autres structures du réseau social.

L'encadrement/accompagnement se fait par les équipes pluridisciplinaires, composée de 15 personnes dont 11* sont financées par la convention avec le Ministère de la Famille et 4 par la Ville de Luxembourg. L'équipe comprend outre le responsable du service, les fonctions d'aide-soignante, d'infirmière psychiatrique, d'infirmière, d'éducateurs et d'éducateurs gradués et assistant(e) sociale.

Remarque : Pour 2018 2 postes ETP supplémentaires (type de carrière C6) ont été engagés dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Famille pour renforcer le service, dont 1 poste ETP est déterminé pour renforcer l'accompagnement « Housing First ».

Une convention avec le Ministère de Logement relative à la gestion locative sociale entre l'Etat et Caritas Luxembourg nous permettra d'avoir un financement pour des loyers impayés, des différences entre loyer payé et contribution des bénéficiaires et des frais d'entretien.

Au début de l'année 2018 le service s'est réorganisé en raison d'un accroissement de l'effectif des ressources humaines, meilleure répartition des tâches et pour avoir une meilleure compréhension et transparence par rapport à la diversification de l'offre en logements adaptés et d'accompagnement adapté. Le service logement se divise en trois unités : 1) Logement encadré - le Centre de l'Oseraie à Kopstal un logement communautaire pour adultes (hommes et femmes) lié à un accompagnement psycho-socio-éducatif, 2) Logements accompagnés – logements individuels ou communautaires (petites communautés 3-à 5 personnes, temporaires en vue d'un logement durable et adapté), lié à un accompagnement sociale 3) Housing first (logement d'abord) – logements individuels en diffus ou regroupés combiné avec un accompagnement personnalisé.

1.2. Le service « logements » s'adresse principalement aux deux groupes cibles suivants:

- Public très fragile sur les plans de la santé physique et/ou mentale et/ou assuétudes, marqué par une situation de sans-abrisme de longue durée, très éloigné du logement et nécessitant un accompagnement intensif dans plusieurs domaines de sa vie une fois en logement. → Population correspondant aux catégories Ethos 1 et 2.
- Personnes majeures, sans logement ou mal-logées, prêtes à participer activement à leur projet d'insertion et d'accompagnement. → Population correspondant aux catégories Ethos 3;6 et 7.

1.3. Généralités de la population cible

Nom du service Organisme gestionnaire	Total : Nombre de clients différents	Nombre de journées de présence	Adultes		Mineurs		Nombre de jours de présence	
			Hommes	Femmes	Garçon s	Filles	Hommes	Femmes
Service « Logements »	108	31389*	73	28	3	4	21537	9852

Durée de séjour

Durée séjour	Hommes	Femmes	Total
< 1 semaine	0	0	0
1 semaine -1 mois	3	2	5
1 mois- 3 mois	8	2	10
3 mois - 6 mois	4	2	6
6 mois - 12 mois	9	6	15
12 mois - 24 mois	12	2	14
plus de 24 mois	40	18	58
TOTAL	76	32	108

Tranche d'âge de la population cible

Age	Hommes	Femmes	Total
<18	3	4	7
18-25	1	2	3
26-30	2	1	3
31-40	8	3	11
41-50	17	6	23
51-60	29	10	39
61-70	11	5	16
71-80	3	3	6
+81	0	0	0
Total	74	34	108

Nationalité de la population cible

	Nationalités	Hommes	Femmes	Total
Luxembourg	Luxembourg	51	15	66
Union Européenne	Belgique	2	1	3
	France	5	0	5
	Italie	4	4	8
	Pologne	1	0	1
	Portugal	13	7	20
Hors Union Européenne	Bosnie-Herzégovine	1	1	2
	Serbie	1	0	1
	Thaïlande	0	1	1
	Cap-Vert	1	0	1
Total		79	29	108

1.4. Types d'activités

En poursuivant les objectifs : le maintien dans le logement, la santé et le bien-être et l'intégration sociale, notre travail s'organise autour de quatre champs d'activités principaux :

- a) **L'accompagnement psycho-social et éducatif**, coordonné sur base d'un projet d'insertion et d'accompagnement (PIA) personnalisé pour les personnes qui représentent les catégories conceptuelles de la typologie Ethos 3,6 et 7, et d'un plan de rétablissement individualisé centré sur la personne pour les personnes de la catégorie Ethos 1 et 2, selon le modèle du Housing First.

Notre Housing First – (logement d'abord)

Le logement est permanent ou à long terme → il n'y a pas de pression ou d'attente envers les usagers pour qu'ils quittent le logement

Le choix et l'autodétermination → les usagers peuvent choisir l'accompagnement dont ils souhaitent bénéficier et jouent un rôle actif dans la définition de leurs propres objectifs, ils peuvent p.ex. décider de poursuivre ou non leur consommation d'alcool. Des services de traitement de l'alcoolisme et/ou de la maladie mentale seront proposés et non imposés. L'accompagnement s'inscrit dans un esprit de bientraitance (droits et choix de l'utilisateur)

Nous appliquons l'approche de réduction des risques et l'accompagnement orienté vers le rétablissement

Le respect, la chaleur humaine et la compassion pour tous les usagers → nous ne les jugeons pas, nous garantissons leur sécurité, leur dignité et leur intimité.

En 2018 notre logement d'abord se présente comme suit :

Communal Housing First (CHF) *	Logement d'abord en diffus **	Logement d'abord regroupé**
4 femmes et 15 hommes : Total 19	5 femmes et 11 hommes : Total 16	2. femmes et 8 hommes : Total 11
12 femmes et 34 hommes, en total 46 personnes ont bénéficié d'un logement d'abord combiné avec un accompagnement personnalisé.		

Depuis le 1^{er} février 2015 le service « Logement » de CAS asbl. intervient au troisième étage du Centre Ulysse, modifié Communal Housing First – logement communautaire pour assurer l'accompagnement social auprès de personnes souffrant de problèmes de santé mentale, ayant une consommation problématique d'alcool et d'autres besoins complexes d'accompagnement qui les empêchent d'accéder à un logement sans accompagnement intensif et sans surveillance 24/24h. En cours de l'année 19* différentes personnes ont pu être logées dans un dispositif de 13 chambres individuelles.

La prise en charge « logement » est garantie par l'équipe pluridisciplinaire du service « Logements » en étroite collaboration avec les intervenants de Hëllef Doheem, les psychiatres du CHNP et le Service psychiatrique à domicile (SPAD) et avec l'équipe « urgence » du Centre Ulysse, comme garant de la surveillance de nuit et les présences au weekend pour les personnes du logement regroupé au Centre Ulysse.

***Remarque** : Les 19 personnes représentant 4215 nuitées de présence au 3^{ème} étage du Centre Ulysse ne sont pas considérées dans les données statistiques du service « Logements », mais sont intégrées dans les données du Centre d'accueil d'urgence « Ulysse ». Tandis que 2 personnes qui ont été relogées dans un logement encadrés, accompagné ou logement d'abord individuel figurent dans les statistiques du service. Donc 17 personnes des 19 doivent être rajoutées au nombre total de personnes différentes prise en charge par le service logements au cours de l'année 2018 ce qui représente en totalité (108 + 17) **125** bénéficiaires différents.

**** Remarque** : Par contre les personnes dans les logements d'abord en diffus ou regroupé sont considérées dans les données statistiques du service « logements ».

Remarque : Pour les nouvelles admissions, relogements ou sorties voire point b) ci-dessus.

- b) Apporter/proposer des **solutions de logements adaptés** pour des personnes mal-logées, sans abri ou sans logement.

Admission 2018		
Personnes admises Total : 23	Provenance des demandes	Logement proposé
18 hommes	15 → Structure d'urgence Foyer Ulysse 1 → CPG 1 enfant (nouveau né) 1 → CTU	6 → Centre de l'Oseraie (logement encadré communautaire) 1 → Maison Rollingergrund (petite communauté- logement accompagné) 1 → log. accompagné famille monoparent. 2 → Maison Hollerich (petite communauté) 1 → Logement individuel accompagné 2 → Maison Heisdorf logement accompagné 2 → Logement d'abord (individuel) 3 → Communal Housing First
5 femmes	3 → Structure d'urgence Foyer Ulysse 2 → Streetwork	1 → Logement d'abord (individuel) 1 → Centre de l'Oseraie (logement encadré) 1 → Maison Hollerich (petite communauté) 2 → Communal Housing First

Plusieurs personnes ont changé en cours d'année leur logement auprès du département logement CAS pour des raisons spécifiques à leurs situations

Relogement 2018		
Personnes relogées Total : 16	Transferts d'un logement dans un autre logement plus adapté	Motifs
10 hommes	2 → petite communauté vers logement individuel accompagné 1 → petite communauté vers autre petite communauté accompagné 1 → Centre de l'Oseraie (COK) vers Communal housing First (3 ^{ème} étage CU) 1 → logement d'abord (individuel) vers COK 1 → COK vers logement individuel accompagné 1 → COK vers logement d'abord maison avec sa famille 1 → CHF vers logement d'abord en diffus 1 → CHF vers psychiatrie (temporaire) en vue d'un logement d'abord en diffus 1 → CHF vers hôpital soins palliatifs	<ul style="list-style-type: none"> logement trop petit (sans cuisine) séparation du couple préférence d'habiter seul/log.individ. problème de respecter les règles de la communauté logement non-équipé pour personne à besoins spécifiques changement de la situation financière isolation

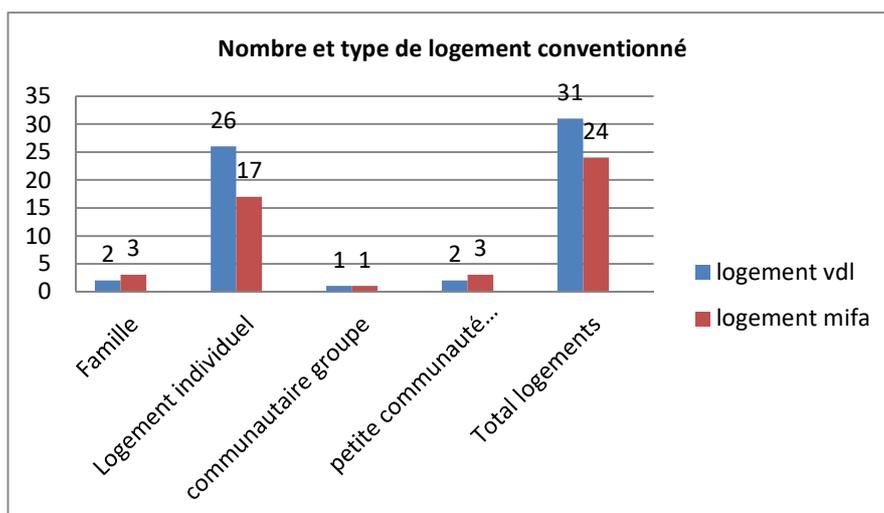
6 femmes	2→COK vers logement d'abord (famille) 1→COK vers logement individuel accompagné 1→COK vers logement d'abord individuel 2→COK vers logement pour personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> détérioration de la santé mentale
-----------------	--	---

Sortie 2018	
Sortants Total :18	Solution de sortie
13 hommes	1 personnes hospitalisées et puis orientées dans une maison de soins 2 personnes ont trouvé un logement privé 1 personne orientée dans un logement encadré pour personnes âgées 2 personnes exclues et relogées dans la structure d'urgence « Foyer Ulysse ». 2 personnes sont décédées 3 personne relogée au Housing First du CNDS 1 personne du CHF est décédé 1 personne du CHF logé dans un logement privé
5 femmes	1 personne partie dans son pays d'origine 3 personnes décédées 1 personne logée dans logement privé

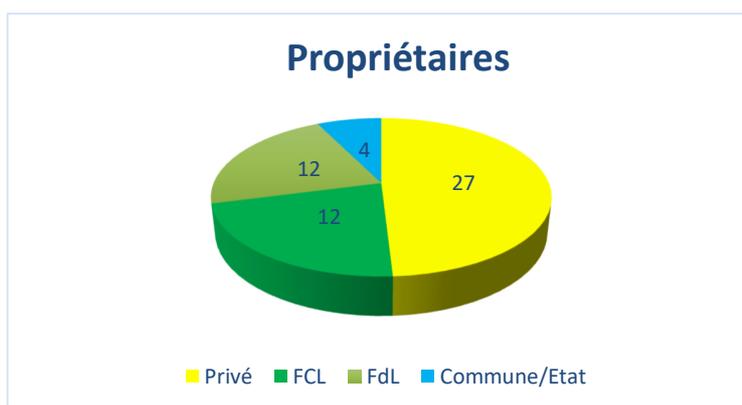
Tableau récapitulatif des projets logement 2018			
Admission	Relogement	Sortie	Total
23	16	18	57

c) **Etat des lieux de notre parc logements disponibles - gestion et maintenance des logements agréés et/ou conventionnés par des instances officielles ;**

Grâce aux moyens financiers de nos partenaires conventionnels à savoir le Ministère de la Famille, la Ville de Luxembourg, et depuis 2017 aussi le Ministère du Logement sur base de la convention relative à la gestion locative sociale, nous étions en mesure de gérer un parc de 55 logements en 2018, occupés par 108 personnes différentes, individuels ou en tant que unité de vie qui est composée d'individus avec ou sans liens familiaux entre eux.



Le nombre des logements de notre parc a légèrement augmenté, de 5 logements supplémentaires dont 3 maisons unifamiliales/communautaires et 2 studios.



La provenance des logements est variée. A côté de la Fondation Caritas et le Fonds du Logement, c'est le propriétaire privé auquel on recourt le plus. 19 des 27 logements appartenant à des propriétaires-bailleurs privés tombent dans le cadre de la gestion locative sociale.

Remarque : 5 personnes ont un logement dans le secteur locatif privé avec leur propre contrat de location.

d) **Activités de groupe/loisirs** promouvant l'intégration sociale et la participation des usagers.

Les activités d'empowerment s'orientent autour d'aspects pédagogiques, culturelles, sportifs ou encore de loisir. Au cours de l'année une quinzaine d'activités en groupe ont été proposées, parmi lesquelles l'on peut signaler :

Vakanz am Eisléck (3 jours) - adapté pour les personnes à mobilité réduite

La participation à différents concerts musicaux (Rockhall, Amnéville), fête médiévale à Tontelange (B)

La fête de Noël - organisation d'un dîner avec tous les usagers du département avec un programme d'animation musicale présenté par « Créamisu »

De nombreuses activités standards réparties tout au long de l'année, comme : jeu de quilles, pêche, « Schueberfouer », grillades, soirée « thématique », décoration « Halloween » au Centre de l'Oseraie

1.5. Synthèse de l'analyse de la population cible de l'année 2018

Les caractéristiques des usagers restent au fil des ans les mêmes : troubles psychiques et psychiatriques, troubles neurologiques, psychotiques, affectifs et névrotiques, troubles comportementaux, troubles de la personnalité, abus de substance, problèmes de dépendances (alcools, drogues, médicaments). D'autres problèmes associés à l'emploi, les finances ou revenus, le logement ne sont souvent que des problèmes connexes qu'il s'agit de résoudre à travers un accompagnement circonstancié.

Une sortie du cadre du service « logements » n'est que rarement possible, même si cette option restera toujours l'option préférentielle. Les problèmes de santé physique ou mentale et le déracinement social sont souvent un obstacle à la réinsertion. Mais nous sommes confiants car avec l'approche du Logement d'abord nous avons obtenu de bons résultats en 2018. Des 46 personnes accompagnées, 37 personnes sont plus qu'une année dans le même logement à l'exception des 8 nouvelles admissions en cours d'année. Une seule personne a dû être exclue de son logement.

Comme les années précédentes, les soins et la prise en charge à long terme sont déterminants et indicatifs, surtout les usagers au 3^{ème} étage du Centre Ulysse (Communal Housing First). Nous pouvons conclure que grâce à un accompagnement plus intensif et orienté vers le rétablissement, la qualité de vie des clients bénéficiant d'un logement d'abord s'est considérablement améliorée ce qui vaut aussi pour le Communal Housing First.